



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



Projet 2025-2028

Table des matières

1. Animation Sportive.....	5
✓ Format, cahier des charges et calendrier des animations et des évènements (rencontres, compétitions.....)	5
✓ Politique tarifaire (inscriptions).....	5
✓ Pour la compétition : logiciel de gestion et classement numérique	5
✓ Écoresponsabilité des évènements.....	6
2 - Piscines et sites de pratique (mer, plans d'eau, rivière et eau vive).....	6
✓ Cartographie et projets d'implantation.....	6
✓ Cahier des charges par niveau d'évènement ou de compétition.....	6
✓ Contraintes d'accès (concurrence, conflit d'usage, coût, lâchers d'eau...)	6
3 – Matériels de pratique	6
✓ Marché et accessibilité	6
✓ Écoconception et recyclage	7
4 - Sécurité.....	7
✓ Prérequis d'accès à la pratique	7
✓ Plan de prévention et de protection des pratiquants dont dopage et surveillance médicale.....	7
✓ Observatoire accidentologie / incidentologie et retours sur expérience	7
5 – École française	7
✓ Contenus d'animation et d'enseignement par public et mode de pratique ou « entrée »	7
✓ Progression des pratiquants (synopsis) et certification des niveaux de pratique (technique, sécurité, connaissance et protection du milieu naturel, environnement réglementaire...)	8
6 – École des cadres et formations fédérales (initiateurs, moniteurs, entraîneurs, juges et arbitres...)	8
✓ Organisation des formations (synopsis) et flux.....	8
✓ Contenus de formation et prise de responsabilité.....	8
○ Juge arbitre fédéral 1er degré	8
○ Juge arbitre fédéral 2ème degré	9
○ Juge arbitre fédéral 3ème degré	10
○ Brevet de juge International	10
○ Initiateur-entraîneur en orientation subaquatique	10
○ Moniteur-entraîneur 1er degré en orientation subaquatique.....	11
○ Moniteur-entraîneur 2ème degré en orientation subaquatique	12
○ Instructeur national en orientation subaquatique	12
✓ Animation du réseau des cadres (par type) et maintien / développement des compétences (recyclages, colloques, production de contenus en ligne...)	13

✓ Rajeunissement et féminisation de l'encadrement	13
✓ Passerelles entre disciplines subaquatiques	13
7 - Attractivité des territoires et maillage territorial.....	14
✓ Mobilisation des OD et du réseau des clubs / SCA pour densifier l'offre en activité et en évènements (réduire les « déséquilibres » entre régions et supprimer les « zones d'ombre »)	14
8 - Professionnalisation de l'encadrement.....	14
✓ Incitation à se former aux diplômes d'État dont BPJEPS Plongée option B (sans scaphandre)	14
✓ Dispositif sport emploi	14
9 - Communication et médiatisation.....	14
✓ Promotion de la discipline	14
✓ Diffusion des évènements sportifs (streaming...).....	14
✓ Formation de consultants.....	15
10 – Recherche et innovation	15
✓ Veille et projets d'étude	15
✓ Evolution des techniques	15
11 – Partenariats et mécénats	15
12 – Accès au 1er niveau de compétition et accès au haut niveau	15
✓ Clubs Formateurs (cahier des charges, animation du réseau...)	15
✓ Détection des talents et collaboration avec d'autres fédérations (natation, sauvetage et secourisme...)	15
✓ Sections sportives scolaires	16
13 – Haut niveau.....	16
✓ Clubs Elites (cahier des charges, animation du réseau...)	16
✓ Programme de préparation (relève, élite)	16
✓ Programme de compétition (relève, élite).....	16
✓ Développement de l'expertise et formation des équipes d'encadrement	16
✓ Accompagnement technique et scientifique (data, recherche innovation...).....	17
✓ Accompagnement médical et paramédical.....	17
✓ Valorisation de l'encadrement	17
✓ Soutien aux sportifs.....	17
✓ Influence sportive au plan international (juges inter, membre commission inter CMAS...)	17
14 – Animation de la commission	18
✓ Organigramme fonctionnel et compétences mobilisées	18
✓ Modalités de fonctionnement (réunions, gestion de projet...)	18

✓ Partage et transparence des informations et des décisions en interne de la commission, avec le réseau des structures et des pratiquants, avec les commissions régionales de la discipline, avec les autres commissions nationales (mutualisation...), avec le DTN et l'exécutif.....	18
15 - Plan d'actions annuel	19

1. Animation Sportive

✓ Format, cahier des charges et calendrier des animations et des évènements (rencontres, compétitions...)

- Par publics : catégories d'âge sportive et/ou enfants, jeunes, adultes, seniors...

L'orientation subaquatique est une discipline qui se veut de loisirs, ludique ou de compétition.

Depuis 2009, nous avons décidé de travailler principalement sur 3 publics de notre fédération.

- L'orientation pour les enfants à partir de 8 ans en surface et en PMT « enfants/jeunes ». L'initiation peut se faire en piscine, nous avons développé du matériel que nous pouvons mettre en place facilement (balises et planchettes de navigation). La pratique peut être de loisirs ou de compétition, l'orientation étant une discipline sportive d'eau libre, elle peut être pratiquée en lacs et gravières dans des eaux calmes et claires. Dans ce cas, pour des raisons de sécurité, la température de l'eau doit être de 14° minimum.
- L'orientation pour les plongeurs titulaire du niveau 1 fédéral « classic ». Nous formons les plongeurs de tous niveaux à utiliser leur propre matériel d'orientation compas ou boussole. Ils ont souvent des lacunes en matière de formation et utilisation de ce matériel. Sous forme de « café plongée », d'abord en salle, nous leur apportons les bases théoriques. Dans un deuxième temps, nous leurs proposons de mettre en pratique les informations qu'ils ont eu en salle. Nous pouvons aussi proposer aux plongeurs une forme plus compétitive sous forme d'interclubs avec un règlement et des parcours adaptés.
- L'orientation sportive « élite ». Cette pratique est surtout destinée aux nageurs avec palmes sous forme de compétitions régionales, nationales et internationales. Cette pratique étant en immersion et en eaux-libres, les nageurs doivent être titulaire soit du niveau 1 technique ou titulaire de la qualification technique (validée en CDN 11/04/2008 n°424).

- Par niveau territorial : régional, interrégional (le cas échéant), national

Nous organisons des interclubs (niveau départemental) dans le Grand Est, des championnats régionaux dans le Grand Est, des manches de coupe de France et des Championnats nationaux (Championnats de France et critérium nationaux). Les dépenses « coupes de France » sont à charge des commissions régionales ou départementales, par conséquent les recettes des inscriptions des nageurs leurs reviennent.

Les catégories retenues dans les classements sont cadets (te)s, juniors, seniors. En international (règlement CMAS), des championnats d'Europe sont organisés chaque année, les deux catégories retenues sont U21 et seniors.

✓ Politique tarifaire (inscriptions)

Pour les enfants et plongeurs, un règlement a été conçu et élaboré par la commission. Lors d'une compétition, il est demandé une participation de 5€ par nageur.se. En compétition « élite », il est demandé une participation de 25€ par nageur.se et 15€ pour les moins de 18 ans pour les compétitions régionales et nationale. Les règlements se font via helloasso.

✓ Pour la compétition : logiciel de gestion et classement numérique

Concernant les classements ou les engagements, nous n'avons pas de logiciel spécifique. Pour les classements, nous utilisons des tableaux de conversion temps en points. Les engagements se font par mail.

✓ Écoresponsabilité des évènements

Dans les compétitions, l'organisation met à disposition du savon spéciale pour chausser les palmes, ayant un impact minimal sur la faune et la flore. Des poubelles de tri sont mises à disposition et les bouteilles d'eau plastique laissent leur place à des fontaines à eau aussi souvent que possible.

2 référents développement durable œuvrent pour la commission.

2 - Piscines et sites de pratique (mer, plans d'eau, rivière et eau vive)

L'orientation subaquatique et un sport de plein air et d'eaux- libres. Elle peut être pratiquée en piscine pour l'initiation.

✓ Cartographie et projets d'implantation

Notre budget étant limité nos compétitions sont actuellement essentiellement sur la région Est avec la Gravière du Fort qui est la base permanente d'orientation subaquatique. Nous y avons installé des parcours permanents.

Une commission départementale a été créée en Bretagne, dans le département 35. Le club du CPBR a un accès à un plan d'eau pour les entraînements.

Une commission régionale en IDF devrait suivre avec la mise en place d'un parcours permanent sur la base fédérale de Beaumont sur Oise, aussi bien pour la formation des plongeurs que pour l'entraînement des nageurs de la région.

✓ Cahier des charges par niveau d'évènement ou de compétition

Il faut préférer des eaux calmes comme des lacs ou gravières avec une bonne visibilité surtout pour les débutants. Dans ce cas, une visibilité de 3 à 5 mètres est idéale. En compétition internationale la visibilité est souvent entre 1 et 3 mètres. Pour une bonne préparation, il est préférable de choisir une eau trouble pour les stages équipes de France. L'orientation peut aussi se pratiquer en mer mais il faudra privilégier une baie, une calanque et éviter l'influence des courants et des marées.

✓ Contraintes d'accès (concurrence, conflit d'usage, coût, lâchers d'eau...)

Il y a peu de contrainte pour la pratique de l'orientation. Un accès bateau est nécessaire pour les compétitions, pour la sécurité mais aussi pour la mise en place des bouées. Les bouées peuvent être laissées à demeure si les propriétaires/gestionnaires du site l'autorisent. La présence d'un ponton n'est pas obligatoire, mais est un plus pour la mise à l'eau des nageurs.

3 – Matériels de pratique

✓ Marché et accessibilité

Les palmes, monopalmes et combinaisons se trouvent facilement dans le commerce, nous utilisons le même matériel que la Nap. Pour la mise en place des parcours et pour la fabrication des bouées de parcours, nous avons trouvé un compromis avec des gaines de chantiers, pour un coût 500 à 600€, pour un parcours « 5 points ». A cela, il faut rajouter des corps morts (éclisses de chemin de fer ou haltères de 20 kg). Tout le matériel se trouve dans le commerce.

Matériel spécifique à l'orientation (Compas, boussole, compte-mètres, bouée de surface) : Pour les enfants la CNOS fabrique des planchettes d'orientation. Les bouées de surface de sécurité peuvent être fabriquées par les pratiquants. Pour faciliter la fabrication, nous mettrons à disposition des protocoles de fabrication. La CNOS fabrique également les bouées de sécurité nécessaire à la

pratique. Pour les nageurs « élite », les systèmes d'orientation de compétition sont fabriqués par des artisans.

✓ Écoconception et recyclage

Le matériel d'anciens nageurs est racheté par la CNOS dans la mesure du possible pour être mis à disposition des débutants. La CNOS possède ainsi du matériel pouvant être prêté ou loué aux nouveaux clubs désirant ouvrir une section OS. Nous avons des contacts en Allemagne pour rénover d'anciens systèmes ou faire de nouveaux systèmes pour un prix de 350€. Du matériel d'occasion peut aussi être acheté lors des compétitions internationales.

4 - Sécurité

✓ Prérequis d'accès à la pratique

Les enfants sont en surface est en flottabilité positive en combinaison. Les plongeurs outre leur matériel de plongée et les nageurs « élite » sont reliés avec un bout de 3 mètres à une bouée de surface d'une flottabilité positive de 8 kg. Cette bouée est testée en début de saison pour vérifier sa conformité avec le règlement national. Le matériel d'oxygénothérapie et la trousse de secours sont systématiquement mis à disposition. Le bateau est toujours prêt à intervenir. Des secouristes formées sont toujours présents aux compétitions (anthéor, pse1).

✓ Plan de prévention et de protection des pratiquants dont dopage et surveillance médicale

L'information sur les produits dopants est diffusée via le site de la commission. Un médecin de la commission est chargé de suivre les réunions de la commission médicale et suivre les évolutions en la matière. Nous faisons lors des stages France une information à ce sujet. Tous les athlètes sélectionnés en EdF devront avoir suivi et validé une formation spécifique via l'AFLD, l'AMA ou la CMAS. Des modules spécifiques de sensibilisation seront ajoutés aux formations des cadres, du juge 1^{er} au MEF2. La commission dispose également d'un éducateur anti dopage agréée AFLD.

✓ Observatoire accidentologie / incidentologie et retours sur expérience

Nous n'avons à ce jour relevé aucun incident lors d'une compétition.

5 – École française

✓ Contenus d'animation et d'enseignement par public et mode de pratique ou « entrée »

Auparavant, il fallait être titulaire du niveau 1 de plongée pour pouvoir faire de la compétition. En pratique, seuls les nageurs avec palme qui pouvaient faire de la compétition devaient passer le niveau 1. Vu que ces nageurs avec palmes évoluent déjà en immersion en piscine sans qualification, il a été décidé lors du CDN du 11 avril 2008 résolution N°424 de proposer une qualification technique spécifique pour l'orientation subaquatique.

Extrait du code du sport du 12 novembre 2010 : **Art. A. 322-87** - Les dispositions de la présente sous-section ne sont pas applicables à l'apnée, à la plongée archéologique, souterraine ainsi **qu'aux parcours balisés d'entraînement et de compétition d'orientation subaquatique.**

Nous souhaitons développer l'OS « jeunes ». Pour cela nous envisageons d'élaborer des vidéos illustrant l'OS « jeunes » pour les diffuser aux clubs.

✓ Progression des pratiquants (synopsis) et certification des niveaux de pratique (technique, sécurité, connaissance et protection du milieu naturel, environnement réglementaire...)

Il n'y a pas de niveau de pratiquant proprement dit par délivrance de brevet spécifique. Les nageurs doivent préciser en début de saison s'ils pratiquent en catégories « enfants » (PMT), « plongeurs » ou « élite », en respectant les conditions du règlement national, pour chaque catégorie.

Une sélection « élite » est proposée chaque année pour les nageurs susceptible d'être sélectionnés en équipe de France. Ces nageurs sont convoqués aux stages organisés par la CNOS.

6 – École des cadres et formations fédérales (Pass animateur et Pass pratiquant, initiateurs, moniteurs, entraîneurs, juges et arbitres...)

✓ Organisation des formations (synopsis) et flux

Il existe 3 niveaux de juges arbitres fédéraux

- Juge arbitre fédéral 1er degré
- Juge arbitre fédéral 2ème degré
- Juge arbitre fédéral 3ème degré
- Juge international (CMAS)

Il existe 5 types de cadres techniques

- Animateur club
- Initiateur-entraîneur
- Moniteur-entraîneur 1er degré
- Moniteur-entraîneur 2ème degré
- Instructeur national en orientation subaquatique

✓ Contenus de formation et prise de responsabilité

Le pass animateur est dédié aux encadrants (à partir du E1) de la commission technique et ne concerne que les plongeurs loisir. Formation basée sur le contenu du café-plongée, elle est assurée par un MEF1 en orientation subaquatique et la commission nationale OS valide le brevet.

Le pass pratiquant est dédié à tous les plongeurs à partir du plongeur de bronze, c'est l'animateur club qui assure la formation au sein de son club et la validation du brevet se fait via son club d'appartenance sur le site de la FFESSM monclub.ffessm.fr

○ Juge arbitre fédéral 1er degré

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM, Être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen.

Organisation : Ce brevet est organisé à l'échelon régional. Le président de la commission régionale doit informer le président de la commission nationale au moins deux mois avant la session.

Jury-président : Le jury est constitué du président de la commission régionale ou son représentant, d'un moniteur-entraîneur fédéral d'orientation subaquatique 1er degré, aidé d'un ou de plusieurs initiateurs-entraîneurs fédéraux d'orientation subaquatique licenciés à la FFESSM.

Epreuves pratiques : 1 épreuves de chronométrage et 1 épreuve de contrôle de matériel (bouteilles, bouées)

Epreuves théoriques : Les candidats doivent connaître les épreuves d'orientation techniques et sportives, les candidats doivent savoir calculer les points des nageurs. Les candidats doivent connaître les prérogatives du juge fédéral 1er degré en orientation subaquatique

Délivrance des brevets : Cet examen de juge sera validé dès que le candidat aura participé à trois rencontres interclubs. A la charge du président de la commission régionale de classer les bordereaux et d'envoyer un rapport de stage à la Commission Nationale d'Orientation Subaquatique. La Commission Nationale d'Orientation Subaquatique se charge de diffuser à la FFESSM pour délivrance des brevets.

Prérogatives :

- Chronométreur
- Pré-starter
- Starter
- Juge de parcours
- Juge à l'arrivée
- Juge aux récompenses
- Juge informateur
- Secrétaire adjoint

○ Juge arbitre fédéral 2ème degré

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM, être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen, être juge fédéral 1er degré, être titulaire d'un brevet de secourisme valide.

Organisation : Ce brevet est organisé à l'échelon régional. Le président de la commission régionale doit informer le président de la commission nationale au moins deux mois avant la session.

Jury-président : Le jury est composé du président de la commission régionale ou son représentant, et de deux moniteurs-entraîneurs fédéraux d'orientation, subaquatique 1er degré, licenciés à la FFESSM.

Epreuve pratique : Relevé et contrôle des distances à l'aide de la table de relevés et de l'alidade.

Epreuves théoriques : Les candidats doivent connaître les épreuves d'orientation techniques et sportives selon le règlement CMAS et les fonctions de juge

Délivrance des brevets : A la charge du président de la commission régionale de classer les bordereaux, d'envoyer un rapport de stage à la Commission Nationale d'Orientation Subaquatique. La Commission Nationale d'Orientation Subaquatique se charge de diffuser à la FFESSM pour délivrance des brevets.

Prérogatives :

- Adjoint au directeur de compétition
- Adjoint au juge principal
- Directeur technique matériel
- Juge au balisage
- Chef chronométreur
- Secrétaire

○ Juge arbitre fédéral 3ème degré

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM, être âgé de 20 ans révolus à la date de l'examen, être juge fédéral orientation subaquatique 2ème degré

Organisation : Le président de la commission nationale ou son représentant et un instructeur national orientation subaquatique licencié à la FFESSM. Les présidents des commissions régionales d'orientation pourront suivre l'examen en observateur.

Epreuves pratiques : Participer à l'organisation d'une compétition Coupe de France, championnats de France (avec mise en place des parcours).

Epreuves théoriques : Les candidats devront connaître l'organisation des épreuves, l'organisation fédérale, avoir des notions juridiques, connaître les normes de sécurité fédérale.

Délivrance des brevets : A la charge du président de la commission nationale de classer les bordereaux et d'envoyer les résultats aux présidents des commissions régionales. La Commission Nationale d'Orientation Subaquatique se charge de diffuser à la FFESSM pour délivrance des brevets.

Prérogatives

- Directeur de compétition
- Juge principal
- Commissaire sportif

○ Brevet de juge International

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM depuis au moins trois ans, être âgé de 30 ans révolus, être juge fédéral orientation subaquatique 3ème degré.

Les candidats devront participer comme chef d'équipe à au moins une coupe du Monde hors de France, être présenté par la commission nationale d'orientation, et être proposé au comité directeur de la FFESSM par le président de la commission nationale d'orientation subaquatique, fournir un curriculum-vitae de toutes les activités exercées au sein de celle-ci, participer à un stage CMAS pour juge international.

○ Initiateur-entraîneur en orientation subaquatique

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM, être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen (les mineurs sont sous tutorat d'un autre IE en OS jusqu'à leur majorité), être titulaire du niveau 1 de plongée de la FFESSM ou de la qualification technique. Être titulaire du RIPAP ou RIFA complet des autres commissions sportives

Organisation : Ce brevet est organisé à l'échelon régional et doit être inscrit au calendrier national d'orientation.

Jury-président : Le jury est composé du président de la commission régionale ou son représentant et d'un moniteur-entraîneur fédéral orientation subaquatique 1er degré licencié à la FFESSM.

Formation :

- Module 1 FFESSM
- Module 2 Physiologie, anatomie, pédagogie
- Module 3 Règlement de l'orientation subaquatique
- Module 4 utilisation pratique du matériel d'orientation enfants et plongeurs (Prévoir le matériel (combinaison, masque, tuba, palmes))

- Module 5 Technique de nage et de recherches en orientation
- Module 6 Rifa
- Module complémentaire Honorabilité et violences dans le sport, anti dopage

Les initiateurs-entraîneurs des autres commissions sportives sont dispensés de l'UEC1, 2 et 6.

Délivrance des brevets : A la charge du président de la commission régionale de les envoyer aux lauréats, de classer les bordereaux et d'envoyer un rapport de stage à la Commission Nationale d'Orientation Subaquatique. La Commission Nationale d'Orientation Subaquatique se charge de diffuser à la FFESSM pour délivrance des brevets

Prérogatives

- Responsabilité d'enseignement de l'orientation subaquatique en respectant les règles de sécurité en piscine ou en milieu naturel en respectant les règles de sécurité définies dans les règlements CNOS et CMAS
- Responsabilité des stages d'initiation : Participation aux stages de perfectionnement (les activités de l'initiateur sont placées sous la responsabilité du directeur de stage).

○ Moniteur-entraîneur 1er degré en orientation subaquatique

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM, être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen, être titulaire du brevet d'initiateur-entraîneur orientation subaquatique depuis 1 an

Organisation : Ce brevet est organisé à l'échelon national et doit être inscrit au calendrier de la commission nationale d'orientation

Jury-président : Le jury est composé du président de la commission nationale ou son représentant, et d'un instructeur national orientation subaquatique aidé d'un ou plusieurs moniteurs-entraîneurs fédéraux orientation subaquatique 2ème degré licenciés à la FFESSM. Les présidents des commissions régionales d'orientation pourront suivre l'examen en observateur.

Formation théorique :

- Module 7 formation juge 1er degré.
- Module 8 Les normes de sécurité fédérales et mise en place de parcours
- Module 9 Techniques d'apprentissage pour enfants et plongeurs
- Module 10 proposer une séance d'entraînement
- Module 11 Pratique du relevé topographique (utilisation du matériel et relevés)
- Module complémentaire Honorabilité et violences dans le sport et anti dopage

Epreuve pédagogiques

- Proposer une séance d'initiation à des plongeurs et des jeunes
- Savoir mettre en place un parcours d'orientation d'interclub.
- Chronométrage
- Utilisation du matériel enfants et plongeurs

Délivrance des brevets : A la charge du président de la commission nationale de classer les bordereaux et d'envoyer les résultats aux présidents des commissions régionales. La commission Nationale d'Orientation Subaquatique se charge de diffuser à la FFESSM pour délivrance des brevets

Prérogatives

- Responsabilité d'enseignement de l'orientation loisirs en respectant les règles de sécurité en piscine, et en milieu naturel en respectant les règles de sécurité définies dans les règlements CNOS.
- Responsabilité des stages d'initiation et de perfectionnement
- Formation de juges chronométreurs 1er degré

○ **Moniteur-entraîneur 2ème degré en orientation subaquatique**

Conditions de candidature : Être licencié à la FFESSM, être âgé de 19 ans révolus à la date de l'examen, être titulaire du brevet de moniteur-entraîneur fédéral orientation subaquatique 1er degré depuis 1 an, être juge fédéral orientation subaquatique 3ème degré.

Organisation : Ce brevet est organisé à l'échelon national et doit être inscrit au calendrier de la commission nationale d'orientation

Jury-président : Le jury est composé du président de la commission nationale ou son représentant et d'un instructeur national orientation subaquatique aidé d'un ou plusieurs moniteurs-entraîneurs fédéraux orientation subaquatique 1er degré licenciés à la FFESSM. Les présidents des commissions régionales d'orientation pourront suivre l'examen en observateur.

Formation théorique

- Module 12 Techniques de nage et matériel en compétition
- Module 13 préparation aux compétitions, physiologie de l'effort, préparation physique, l'entraînement individuel et collectif, la planification annuelle.
- Honorabilité, violence dans le sport et anti dopage

Epreuve pédagogiques : Proposer un planning annuel à des nageurs confirmés.

Prérogatives

- Responsabilité d'enseignement de l'orientation subaquatique en respectant les règles de sécurité en piscine et en milieu naturel en respectant les règles de sécurité définies dans les règlements CNOS et CMAS
- Responsabilité des stages d'initiation et de perfectionnement
- Participation aux stages de cadres

○ **Instructeur national en orientation subaquatique**

Conditions de candidature : Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité, être âgé de 22 ans révolus à la date de la candidature, être titulaire du brevet de moniteur-entraîneur fédéral orientation subaquatique 1er degré et du juge Fédéral d'orientation subaquatique 3ème degré, s'engager à être disponible au moins une fois par an pour participer à un stage ou un examen à l'échelon régional ou national organisés par la CNOS, être titulaire d'un brevet de secourisme avec matériel de réanimation ou RIFAP, être parrainé par écrit par instructeur national d'orientation subaquatique et du président de la commission nationale d'orientation subaquatique, avoir fait une demande écrite et motivée au Président de la Commission Nationale d'orientation subaquatique (CNOS), cette demande sera accompagnée du CV fédéral.

Cursus :

- Avoir été nommé Instructeur National d'orientation subaquatique Stagiaire (INOSS) par le CDN sur proposition du collège des INOS via la CNOS
- Avoir participé à au moins un stage et examen MEF1

- Avoir les avis favorables du ou des responsables de stage, avis partagés par au moins la moitié à la majorité absolue des instructeurs en titre présents
- Avoir écrit et soutenu un mémoire national validé par le collège des INOS ayant pour but l'évolution de l'activité selon des axes de recherche thématiques définis
- Être nommé Instructeur National Orientation Subaquatique (INOS) par le CDN sur proposition du collège des INOS via la CNOS avant les deux ans suivant la nomination d'INOSS

Titularisation : Un instructeur national reste libre de cesser ses activités à sa propre initiative. Le rôle d'un instructeur national est de faire progresser l'enseignement de L'orientation subaquatique et de contribuer à l'augmentation de l'expertise de l'activité, en proposant ou en collaborant à des textes nationaux et/ou en formant de futurs MEF1 OS. L'avis d'un instructeur national est consultatif. Il peut être amené à se prononcer sur un point technique mais en aucun cas sa fonction ne l'autorise à voter le bien-fondé d'un texte national.

Le titre d'Instructeur National d'orientation subaquatique est une fonction et non un diplôme. En conséquence, l'Instructeur perdra automatiquement cette fonction si aucune participation à la formation des MEF1 d'orientation subaquatique FFESSM ou participation à la vie du collège des instructeurs n'est réalisée au cours d'une période successive 4 ans. Il devient Instructeur National d'orientation subaquatique Honoraire (INOSH) et conserve son titre mais n'a plus les prérogatives associées. Un INOSH peut réintégrer le collège actif sur sa demande et dans le respect des conditions d'activité en vigueur, c'est-à-dire participer à une action citée ci-dessus. Seront automatiquement supprimées de la liste des Instructeurs, les personnes qui ne respecteraient pas les règlements et les principes édictés par la FFESSM et par la CNOS.

Prérogatives

- Représenter la CNOS à sa demande à un examen de MEF OS
- Diriger et valider un stage initial MEF1 OS
- Organiser et participer au jury d'un stage MEF1 OS
- Participer à la vie du collège des INOS (avis sur les textes nationaux, évaluation et parrainage des INOSS, nomination des INOSS)

✓ Animation du réseau des cadres (par type) et maintien / développement des compétences (recyclages, colloques, production de contenus en ligne...)

La CNOS participe au colloque des entraîneurs organisé par la DTN

Le contenu des formations et mémoires des MEF2 sont disponibles sur le site de la commission.

✓ Rajeunissement et féminisation de l'encadrement

Plusieurs femmes sont cadres (présidente de la commission départementale 35 et vice-présidente à la région Grand Est) et d'autres responsables des activités jeunes, développement durable...nous avons sept femmes sur 19 membres. L'intégration de nouveaux entraîneurs contribuera encore au rajeunissement en cours des cadres, même s'il reste important de conserver un équilibre pour le transfert des compétences.

✓ Passerelles entre disciplines subaquatiques

Concernant les pratiquants nous essayons de nous rapprocher de la Nap qui a un potentiel de nageurs qui pourraient éventuellement rentrer en EDF d'orientation.

- Le brevet de juge fédéral 1er degré est accessible sous forme de passerelle pour les chronométreurs des commissions sportives.

- Le brevet d'initiateur-entraîneur est accessible sous forme de passerelle pour les IE des commissions sportives et de la technique.

Nous souhaitons continuer à interagir avec les entraîneurs d'autres disciplines, notamment en informant par diffusion de vidéo, plus particulièrement pour les entraîneurs de nage avec palmes.

7 - Attractivité des territoires et maillage territorial

✓ Mobilisation des OD et du réseau des clubs / SCA pour densifier l'offre en activité et en événements (réduire les « déséquilibres » entre régions et supprimer les « zones d'ombre »)

Commissions régionales actives :

- Région Hauts de France
- Région Grand Est
- Région Pyrénées-Méditerranée-Occitanie

Commissions départementales actives

- Ile et Vilaine 35
- Bas-Rhin 67
- Eure 27

Une discussion a été initiée pour développer une commission régionale en IdF et Normandie

Certains nageuses(eurs) (jeunes) sont en EDF mais n'ont pas de commissions régionales ou départementales. Ils ont du mal à s'entraîner en extérieur par manque de site ou d'entraîneurs. Nous proposons de former des cadres et d'équiper des plans d'eau à proximité, cependant la CNOS n'a pas les moyens pour promouvoir et équiper des plans d'eau et aller vers les régions.

Certaines régions ou départements ne souhaitent pas avoir des commissions supplémentaires.

8 - Professionnalisation de l'encadrement

✓ Incitation à se former aux diplômes d'État dont BPJEPS Plongée option B (sans scaphandre)

Nous ne sommes pas concernés par le diplôme BPJEPS sans scaphandre. Cependant, nous pouvons proposer des passerelles aux diplômés BPJEPS qui souhaiteraient encadrer en orientation.

✓ Dispositif sport emploi

Nous n'avons pour l'instant pas utilisé ce dispositif.

9 - Communication et médiatisation

✓ Promotion de la discipline

Le site fédéral est régulièrement mis à jour et toutes les infos sur les formations, compétitions, classement règlement sont accessibles. Une vidéo de présentation de la discipline est en projet.

✓ Diffusion des événements sportifs (streaming...)

3 pages Facebook ont été créées. La commission régionale Grand Est photo & vidéo a diffusé en live en 1^{ère} mondiale les épreuves de la coupe d'Europe 2022. Cela nécessite une forte mobilisation de la commission photo/vidéo mais autant que possible nous souhaitons renouveler la diffusion en live.

✓ Formation de consultants

Il nous manque des consultants et des personnes qui maîtrisent la communication

10 – Recherche et innovation

✓ Veille et projets d'étude

✓ Evolution des techniques

Le matériel (palmes et combinaisons) a suivi la même évolution qu'en nage avec palmes (quelque fois avant la nage avec palmes !). Ainsi des rapprochements avec la NAP ou l'apnée sont cohérents. Des compas de type Allemands ou italiens sont devenus accessibles et plus lisibles et stables. Une personne de la commission développe actuellement des systèmes en utilisant ces compas allemands ou italiens. La vitesse de nage est devenue de plus en plus importante en international, la technique de lecture des compas étant plus facilement maîtrisée avec les nouveaux compas allemands ou italiens.

11 – Partenariats et mécénats

Nous avons un partenariat avec les sponsors fédéraux. Cependant, les équipements sont facturés sur le budget de la CNOS. Par exemple, le budget pour notre championnat d'Europe est de 11 000 € les équipements des sponsors est facturé environ 2000€ en cas de changements des équipements à la CNOS. Pour information : Budget 2021 : 0€ ; demande Budget 2022: 2800€ (2000€ pour les équipements nageurs EDF + 800€ tenues des juges)

12 – Accès au 1er niveau de compétition et accès au haut niveau

✓ Clubs Formateurs (cahier des charges, animation du réseau...)

Nous essayons de promouvoir l'orientation pour les jeunes à partir de 8 ans : Pour cela nous avons mis en place des parcours adaptés et du matériel conçu et réalisé par la commission. Nous avons exporté notre concept d'orientation pour les enfants et plusieurs pays le pratiquent actuellement. En Hongrie et en Croatie sont organisées des compétitions avec 80 jeunes. En France, malgré tous nos efforts et la diffusion aux clubs, peu de clubs participent. Cette activité est proposée aux Ripe et les enfants sont ravis mais les clubs ne continuent pas ensuite.

3 clubs formateurs avec des sections Nap et avec des entraîneurs qui font l'effort de proposer l'orientation aux jeunes sont répertoriés en France : Le CP Sélestat, RPA Reims et le CPB de Rennes qui sont les fournisseurs de nouveaux talents et de jeunes nageurs. Nous souhaitons impliquer d'autres clubs (le PAN, le CSAKB, et le Club de Douai) puisque certains de leurs nageurs font de l'orientation.

✓ Détection des talents et collaboration avec d'autres fédérations (natation, sauvetage et secourisme...)

Nous organisons des initiations ciblées pour les nageurs avec palmes tous les ans, en juillet et août, selon le calendrier national ou international de nage avec palmes, afin de détecter de bons nageurs susceptibles d'être intéressés par notre discipline. Nous mettons à disposition le matériel spécifique d'orientation pour ces nageurs.

✓ Sections sportives scolaires

Aucune section sportive scolaire spécifique OS n'a été mise en place à ce jour. Cependant, nous avons des contacts avec les entraîneurs des deux pôles France de nage avec palmes, pour harmoniser la préparation des nageurs qui pratiquent les deux disciplines, la NAP et l'OS.

13 – Haut niveau

✓ Clubs Elites (cahier des charges, animation du réseau...)

Les clubs "élites" sont ceux cités précédemment (CPS, rpa, CPBR, PAN), ils forment et entraînent des nageurs de l'EDF.

PLOETZE Florence est en charge des relations avec les clubs de Nap et la détection des nageurs

Pour le moment nous avons 2 entraîneurs nationaux PLOETZE Tobias et Florence nous souhaitons étoffer le groupe des entraîneurs pendant cette olympiade sont présents

Morel Cédric MEF1 pour épauler Tobias et Florence sur l'EDF

Morel Aurélie et CALLET Anne-Charlotte toutes 2 MEF1 sont en charge du développement de la discipline auprès des jeunes.

✓ Programme de préparation (relève, élite)

Les entraînements des nageurs se font en période froide en piscine comme en Nap. Le travail spécifique en orientation se fait en hiver hors de l'eau pour le MONK (lecture de cartes) ou dès est possible de nager en gravière ou lac. Le site de la gravière du fort est équipé pour les entraînements et les stages. Cependant, un autre site avec une visibilité de 1 à 2 m serait nécessaire pour mieux préparer les nageurs élites aux compétitions internationales.

✓ Programme de compétition (relève, élite)

La CNOS organise un championnat de France "élite" et 3 manches de coupes de France pendant lesquelles nous programmons aussi l'orientation enfants/jeunes (critériums nationaux). Pendant ces compétitions, les jeunes peuvent ainsi côtoyer les nageurs "élites" et de haut-niveau.

Lors de ces compétitions nous invitons régulièrement des nageurs étrangers (à leurs frais) afin de confronter nos nageurs au haut-niveau. Nous accueillons souvent lors de ces compétitions nos voisins Allemands, Tchèques, Croates ou Kazahks.

Afin de pouvoir rivaliser avec les meilleurs nations, nous devons pouvoir nous confronter à elles régulièrement. Nous encourageons les nageurs de haut-niveau à participer aux coupes d'Europe (4 organisées par an). Cependant, depuis quelques années, le budget alloué à la commission ne permet plus de financer un déplacement de nos nageurs de haut-niveau à l'une de ces compétitions, comme nous pouvions le faire auparavant. Depuis 2022 la commission régionale Grand Est organise des manches de coupe d'Europe CMAS et open, l'élite internationale de la discipline s'y retrouve. La prochaine est prévue en Juin 2025. Le but est d'attirer de nouveaux nageurs Français à participer à des événements internationaux.

✓ Développement de l'expertise et formation des équipes d'encadrement

Les instructeurs restent en contact avec d'autres entraîneurs de pays élite afin de s'informer des derniers développements techniques. Le collectif des entraîneurs sera étoffé par des entraîneurs « junior » issus de la NAP et MEF1 on OS, afin de préparer l'avenir.

✓ Accompagnement technique et scientifique (data, recherche innovation...)

Nous avons travaillé pendant 2 ans avec le lycée professionnel Couffignal (Strasbourg) sur le développement d'un compas avec compte-tours électronique.

✓ Accompagnement médical et paramédical

Le médecin de la commission est en charge des réunions avec la Médicale et nous apporte les informations nécessaires sur le dopage, il peut sur demande répondre aux questions des nageurs sur leurs problèmes et sur leurs questionnements en matière de dopage.

✓ Valorisation de l'encadrement

Nous souhaiterions pouvoir équiper nos juges et entraîneurs nationaux afin qu'ils aient une tenue officielle, mais le budget alloué nous oblige à faire étape par étape. Les médailles fédérales sont demandées pour tous, dès que les conditions d'obtentions sont atteintes.

✓ Soutien aux sportifs

Nous organisons en ce moment un seul stage de l'équipe de France à la Gravière du Fort quelques jours avant de partir au Championnat d'Europe. Comme le budget alloué à la commission est trop faible, les nageurs qui viennent des autres régions sont logés par les nageurs de l'EST. Les repas de midi sont pris sous forme de pique-nique au plan d'eau. Le soir, les nageurs mangent chez leurs hotes. Seulement le dernier jour, nous nous octroyons un repas ensemble au restaurant.

Une seule compétition internationale annuelle est prise en charge par la CNOS, le championnat d'Europe, le budget alloué dépend en partie du lieu de compétition et représente une grosse partie du budget annuel de la commission.

✓ Influence sportive au plan international (juges inter, membre commission inter CMAS...)

Il existe dans nos brevets, un brevet de juge international. Depuis de nombreuses années, nous ne présentons plus personne car pour le brevet il faut faire un stage CMAS et le budgétiser. Souvent ce stage est accolé au championnat d'Europe et le juge officie pendant la compétition.

Nous avons une influence non négligeable sur les décisions que prend la commission à la CMAS. Florence Ploetze a été proposé pour prendre la relève de Serge Zaepfel et siègera à la commission OS CMAS en 2025. Il est important de siéger à cette commission pour avoir des informations rapidement et pouvoir influencer sur certaines décisions notamment sur la décision de nommer les commissaires CMAS (juge international), qui officient lors des compétitions internationales.

Depuis 2009, nous avons organisé en France 5 coupes d'Europe des clubs 2010, 2011, 2012, 2014 et 2022. La prochaine est prévue des 06 au 09 Juin 2025 à la Gravière du fort.

Voici les médailles internationales obtenues aux championnats internationaux depuis 2021 :

- PLOETZE Florence/SAULEAU Morgane médaille de bronze de l'épreuve Monk championnat d'Europe 2021 à Viljandi (Estonie)
- PLOETZE Yan/ZUGMEYER Colas médaille de bronze de l'épreuve Monk championnat d'Europe 2021 à Viljandi (Estonie)
- PLOETZE Yan médaille de bronze au 5points à la gravière du fort, coupe d'Europe 2022
- PLOETZE Yan médaille d'argent en U21 à l'épreuve « étoile » et 5points au championnat d'Europe 2022 à Gyekenyes (Hongrie)

14 – Animation de la commission

✓ Organigramme fonctionnel et compétences mobilisées

- Président : Rieffel Laurent
- 1ère vice-présidente : PLOETZE Florence
- 2ème vice-président : BRAND Alain
- Chargé des finances : KOBLER René
- Secrétaire : GLESS Pascale

L'organigramme complet est consultable sur le site de la commission nationale.

✓ Modalités de fonctionnement (réunions, gestion de projet...)

Une réunion de travail à lieu en début de saison septembre/octobre entre les instructeurs nationaux afin de définir le calendrier des différentes manifestations (formations, compétitions...

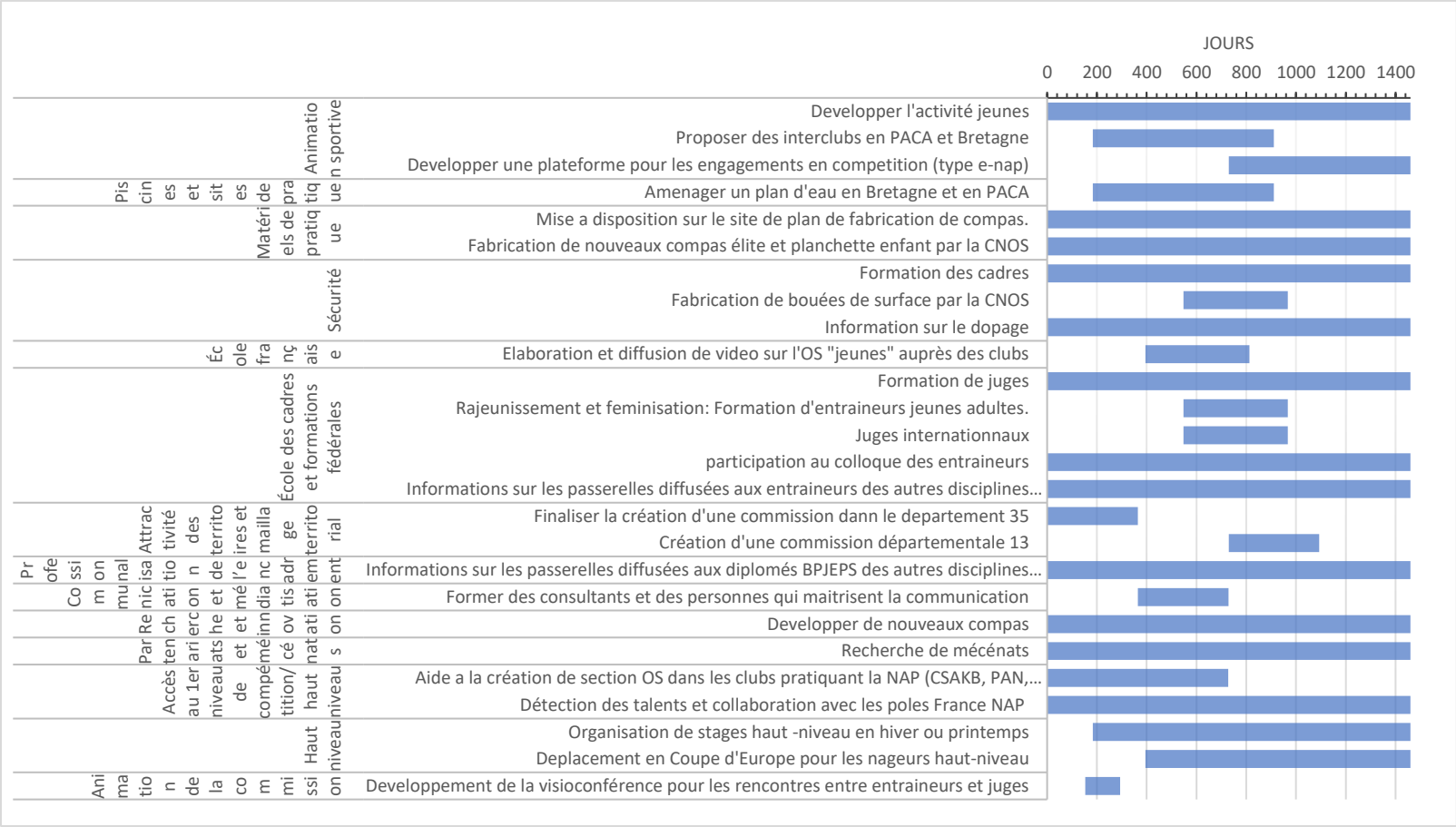
Bertrand LEFETZ a créé un lien pour des réunions en visioconférence, celui-ci pourra nous permettre de mieux communiquer entre nous ([https ://meet.jit.si/commissionorientationsubaquatique](https://meet.jit.si/commissionorientationsubaquatique))

✓ Partage et transparence des informations et des décisions en interne de la commission, avec le réseau des structures et des pratiquants, avec les commissions régionales de la discipline, avec les autres commissions nationales (mutualisation...), avec le DTN et l'exécutif...

Les informations sont envoyées par mail aux différents personnes (nageurs, présidents de commission régionale, président de commission départementale. Les modalités de sélection en équipe de France et le calendrier sont diffusés également sur le site de la CNOS.

Des discussions avec les entraineurs des nageurs se font de façon informelle tout au long de l'année.

15 - Plan d'actions annuel





FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



FFESSM

IMMERSION & EMOTION

24 Quai de Rive-Neuve
13284 Marseille Cedex 07
Tél : 04 91 33 99 31

www.ffessm.fr

XXXXX@ffessm.fr